

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 9 juin 2026

Le neuf juin deux mil vingt-six à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, convoqué le trois juin deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HAMEL Claude, Maire.

Nombre de membres

en exercice :	15
présents :	14
votants :	15
absents :	01

Présents :

Mme BARBEDETTE, M CHAUVIN, Mme CORDIER, Mme FRELAUT, M HAMEL, M HUARD, M LEDAIN, Mme LEFEVRE, Mme MOREL, Mme MY, Mme PECHON, M PILORGE, M POIDVIN, M RONCERAY

Absents excusés : M LEON

Absents qui ont donné pouvoir : M LEON pouvoir à M LEDAIN

Secrétaire de séance : Mme BARBEDETTE Christelle

N°2026052 - Objet : REVALORISATION DES BIENS IMMOBILIERS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'une mise à jour des valeurs locatives permettrait de fiabiliser les bases fiscales de la commune en intégrant les éléments de confort.

Il précise que pour réaliser cette mise à jour des valeur locatives, l'accord de la commune est nécessaire.

Il précise que la correction des bases pourrait être effective dès 2027.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la mise à jour des valeurs locatives
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

• Pour :	15
• Contre :	0
• Abstentions :	0

**Le secrétaire de séance,
Christelle BARBEDETTE**

**Fait et délibéré le 9 juin 2026
Pour extrait conforme,
HAMEL Claude, Maire**



Acte de réception en préfecture
2026-21-001230-20260609-DCM2026052-DE
Date de rétransmission : 11/06/2026
Date de réception préfecture : 11/06/2026